



Risques liés aux intempéries (suite)



Canicule

- ✓ Buvez de l'eau fréquemment et abondamment même sans avoir le sentiment de soif
- ✓ Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
- ✓ Passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais
- ✓ Fermez les volets de votre maison pour que la chaleur n'entre pas
- ✓ Prenez des nouvelles de vos voisins, surtout s'ils vivent seuls et sont âgés
- ✓ Faites attention aux jeunes enfants
- ✓ Ne sortez pas aux heures les plus chaudes



Froid

- ✓ Si vous rencontrez une personne en difficulté, prévenez les secours (N° du centre d'appel pour l'aide aux victimes lors du plan grand froid: 115)
- Pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone:
- ✓ Faites réviser vos appareils de chauffage
 - ✓ N'obstruez pas les aérations





Vous êtes témoin, donnez aux secours le message suivant:

1. Je suis(votre identité, n° tél)
2. Je me situe(lieu de l'évènement majeur)
3. Je vois.....(décrire la situation dangereuse)
4. Dire s'il y a une ou plusieurs victimes (ce n'est pas toujours le cas)

**NE JAMAIS RACCROCHER
SANS QUE LES SECOURS
NE VOUS L'AIENT DIT!**



Les numéros utiles

- ✓ Numéro d'urgence: 112
- ✓ Sapeurs-pompiers: 18
- ✓ SAMU : 15 
- ✓ Gendarmerie : 17 
- ✓ Pharmacie de la Poste : 05.49.27.18.60 
- ✓ Centre antipoison : 05.56.96.40.80 (BORDEAUX) 

Où s'informer?

- En Mairie de Saint-Léger-de-la-Martinière <http://www.st-leger-martiniere.fr>
- Préfecture des Deux-Sèvres : <http://www.deux-sevres.pref.gouv.fr> (rubrique « Sécurité et Prévention des Risques »)
- Météo-France : <http://meteofrance.com>

Document à conserver

Document d'Information Communal sur les RISQUES Majeurs (DICRIM)

Le mot du Maire

La commune de Saint-Léger-de-la-Martinière est concernée par trois risques majeurs: le Transport de Matières Dangereuses (TMD), le risque technologique et le risque lié aux intempéries.



Le DICRIM vous informe et vous précise les conduites à tenir pour vous préserver des dangers résultant de ces risques.

Christophe LABROUSSE
Maire de Saint-Léger-de-la-Martinière

**Conserver précieusement ce document;
il peut vous être utile**

Dans tous les cas...

Le signal national d'alerte

(pompiers)



Début d'alerte

3 cycles consécutifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes chacune et séparés par un intervalle de 5 secondes. Le son est modulé (montant et descendant).









Fin d'alerte

Il n'y a plus de danger: la sirène émet un signal **continu** de 30 s.

Attention

Un exercice est réalisé tous les **premiers mercredis** de chaque mois à **midi**.

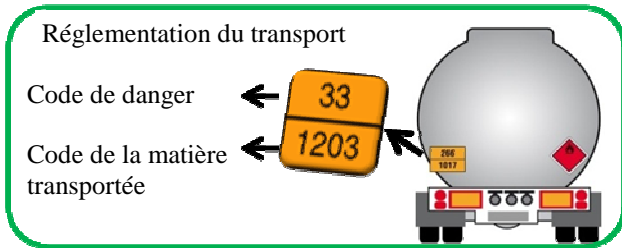
Dès que vous entendez le signal de la sirène:

- ✓ Confinez-vous dans un local   
- ✓ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation
- ✓ Parents: n'allez pas chercher vos enfants  
- ✓ Informez-vous: France3 Poitou-Charentes
- ✓ Ecoutez la radio  France Bleu Poitou 87.6 FM
D4B Mellois 90.4 FM
- ✓ Ne fumez pas 
- ✓ Libérez les lignes téléphoniques pour les secours 



Risques liés au transport de matières dangereuses

Sur la commune, des matières dangereuses peuvent être transportées par route, notamment sur la D948 et la D950.



En cas d'accident :

- ✓ Ne pas toucher ou entrer en contact avec le produit (en cas de contact, se laver et se changer si possible)
- ✓ Donner l'alerte en indiquant les chiffres sur les plaques orange
- ✓ S'il y a des victimes, ne pas les déplacer (sauf en cas d'incendie)
- ✓ Fuir la zone de danger perpendiculaire à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique
- ✓ Se conformer aux consignes de sécurité données par les autorités



Risque sismique

Saint-Léger-de-la-Martinière est située dans une zone de sismicité à risque modéré.

Conduite à tenir:

- ✓ A l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide ou à l'angle d'un mur
- ✓ Evacuez si possible le bâtiment
- ✓ Tenez-vous éloigné des constructions et des lignes électriques
- ✓ En voiture, s'arrêter immédiatement et ne pas descendre du véhicule avant la fin de la secousse



Des répliques peuvent se produire dans les heures ou les jours qui suivent



Risque technologique

RHODIA, entreprise SEVESO seuil haut, se situe sur la commune de Saint-Léger-de-la-Martinière. Les risques présents sur le site sont les suivants: thermique, toxique et surpressions. Ces risques sortent du périmètre de l'entreprise et peuvent générer un risque pour les populations et le secteur économique.



Rhodia

Que faire?

- ✓ Donner l'alerte
- ✓ Signaler s'il y a des victimes ou si vous avez des symptômes
- ✓ Laisser libre accès aux services de secours
- ✓ Ne pas se déplacer sur le site
- ✓ Ne pas encombrer le service téléphonique des pompiers
- ✓ Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- ✓ Se confiner et boucher les arrivées d'air
- ✓ Ecouter la radio
- ✓ Aérer le lieu de confinement lors de la fin de l'alerte



"Connaître les risques, c'est mieux les maîtriser."



Risques liés aux intempéries

Pensez à vous informer sur les vigilances météo (alertes orange et rouge)



Tempête

- ✓ Fixez les objets susceptibles d'être emportés
- ✓ Limitez vos déplacements
- ✓ N'intervenez jamais sur les toitures et ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol
- ✓ Ne restez pas sous les arbres, les toitures ou tout autre objet susceptible de chuter
- ✓ Ne restez pas sous et à proximité des lignes électriques



Inondation

- ✓ Ne vous engagez pas sur une route inondée
- ✓ N'entreprenez pas une évacuation, sauf si vous en recevez l'ordre ou si vous y êtes forcés.
- ✓ Signalez votre présence
- ✓ Ecoutez la radio si possible, respectez les consignes données par les autorités et attendez l'arrivée des secours